

LES INSCRIPTIONS

Il reste des places pour les fripes juniors

C'est le dimanche 22 mai, de 8 h à 13 h, dans le parc Hugo, qu'aura lieu la première édition des Fripes juniors. Elles sont organisées par la Ville pour les jeunes de 4 à 16 ans, désireux de vider utilement leur dressing. Une cinquantaine d'emplacements ont déjà été réservés. Il reste des places. Les inscriptions (2€) sont prises au service jeunesse et vie associative, 66 avenue des Abrivados, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Tél. 04 67 87 84 12.

LA PERF'

Une finale pour les joueurs lunellois



Un sur deux : tel est le bilan des équipes du billard club de Lunel lors des demi-finales des championnats de France par équipe aux trois bandes qu'il a accueillies dernièrement. En D3, Louis Salles, Philippe Malsert et André Espeisse ont manqué d'un rien la qualification pour la finale. Ils ont été devancés par les Alsaciens de Shiltigheim. C'est passé, en revanche, en D4, pour Dominique Ducros, Alain Toutain et Jérémy Sedano (en blanc sur la photo) qui ont remporté toutes leurs rencontres face à Gravelines et Rognac. Ils joueront donc la finale de leur catégorie. Elle aura lieu les 28 et 29 mai à Douai (Nord).

LA JOURNÉE

Objectif "zéro phyto" : les communes s'activent



Ce jeudi, à l'arboretum de Lunel, toutes les communes du pays de Lunel étaient représentées, en réponse à l'appel de la communauté de communes. Celle-ci avait, en effet, organisé une journée dédiée à un avenir sans produits phytosanitaires. Alors que ces produits seront interdits à partir de 2017, on s'active déjà en amont dans le Pays de Lunel. Si dix communes sur quinze sont déjà passées à un zéro phyto, avec des précurseurs comme Vèrargues ou Saint-Christol, l'objectif de cette journée était tant d'échanger sur des problématiques communes que d'informer sur des solutions alternatives. Nous y reviendrons.

AUJOURD'HUI

Initiative

Les enfants réunis en parlement

Ce vendredi, dans le cadre de l'opération Le parlement des enfants, initiée par le député Patrick Vignal, 350 écoliers de la 9^e circonscription de l'Hérault se réuniront pour leur session, dans la salle Brassens. À cette occasion, ils auront l'occasion de débattre sur le projet de loi du groupe Lunel relatif aux traditions et à la culture de la petite Camargue.

MÉTÉO

8 HEURES



11 HEURES



14 HEURES



17 HEURES



AIR



● CET INDICE

de la qualité de l'air (de 1 bon à 10 mauvais) est fourni par Air-LR. Plus sur www.air-lr.org.



COMMERCE

● HALLES

Habituellement fermées le lundi, les halles de Lunel seront exceptionnellement ouvertes pour ce week-end de Pentecôte, en matinée du lundi 16 mai.



LOISIRS

● RETRAITÉS

Le mercredi 18 mai, à partir de 14 h 30, le foyer municipal des retraités organise un spectacle de variétés sur le thème des années 80. Il sera assuré par le duo So Glam. Participation, 3€. Inscriptions jusqu'à ce vendredi 13 mai au 04 67 87 83 99.

Ces chères arènes...

Conseil municipal | Même pas sorti de terre, le projet a augmenté de 500 000 €. L'opposition dénonce, la majorité maintient le cap.



■ Avec les taxes, le montant du projet des arènes, dont les travaux débiteront après la Pescalune, dépasse désormais les 10 M€.

Pour la majorité, c'est un projet qui lui est cher. Pour l'opposition, c'est un projet qui coûte cher. La construction des arènes, dont les travaux doivent débiter après la Pescalune, a été le sujet qui a le plus animé la dernière réunion du conseil municipal qui s'est tenue jeudi.

Plus grandes et plus chères pour le FN

En cause : une première augmentation de la facture alors que la première pierre n'a pas été posée. De 6,5 M€ HT, le coût prévisionnel est passé à 6,9 M€ HT. « Au niveau de l'avant-projet détaillé, il est nécessaire de prendre en compte des adaptations », a dit Paulette Gougeon, adjointe aux Travaux publics et chantiers et rapporteuse de la délibération. Des adaptations géométriques, d'autres liées à l'affinement des estimations sur les lots en cours d'études, d'autres, enfin, liées au programme et demandées par le maître d'ouvrage. Bon prince, ce dernier a toutefois accepté de faire passer de 15,1% à 14,6% son taux de rémunération (1 M€ HT). « À chaque conseil municipal, ce pro-

jet grandit et grossit. Ces arènes deviennent toujours un peu plus grandes et un peu plus chères. Sans même attendre le début des travaux, vous nous demandez d'ajouter un demi-million d'euros. À l'arrivée, c'est le contribuable qui devra payer toujours plus. Vous pourriez incarner la publicité pour Cadbury en jouant leur Monsieur plus », a lancé Guillaume Vouzellaud, pour le groupe FN.

La gauche craint une explosion des coûts

La gauche, elle, s'inquiète de la non-maîtrise des dépenses sur un projet qu'elle n'estime pas forcément adapté à la taille de la ville. « L'enveloppe peut encore exploser », redoute Noureddine Beniattou. « Vous devez avoir l'ambition de faire en sorte que les Lunellois ne supportent pas seuls cette opération », a-t-il lancé au maire alors que quelques instants plus tôt, Philippe Moissonnier, son colistier, s'interrogeait sur l'état des subventions des autres collectivités.

À ce jour, la Région financera ces arènes à hauteur de 1,5 M€. Pour sa part, François Commeinhes, le sénateur-mai-

re de Sète, s'est engagé à hauteur de 15000 €, au titre de sa réserve parlementaire.

La majorité élue sur cette proposition

« Ce projet a été programmé sans tenir compte de la moindre subvention », a rappelé Jean-François Larribet, l'adjoint délégué aux Finances. Une manière de dire que toutes les aides seront du bonus alors que le Département, la communauté de communes et le fonds stratégique d'investissement ont également été sollicités. « Nous avons été élus sur cette proposition. On a le droit même à Lunel d'avoir un projet fort et ambitieux », rappelle Claude Arnaud, le maire qui ajoute : « On maîtrise ce projet et son coût. »

Des arguments qui n'ont convaincu ni les trois élus de gauche, ni les quatre du FN qui, comme un seul homme, ont voté contre cette délibération dans une improbable union. Ce qui n'empêchera pas la ville de déposer le permis de construire. Et les arènes de voir le jour. Quelle qu'en soit l'addition.

FRÉDÉRIC PRADES
fprades@midilibre.com

La création d'un centre socio-culturel a été actée

Si le dossier de la construction des arènes a suscité le débat (lire ci-dessus), celui de la création d'un centre socio-culturel, qui s'accompagnera du recrutement d'un directeur, a presque été un grand moment d'entente cordiale.

Après la mise en place d'un service jeunesse et vie associative, la ville souhaite donc créer ce centre dans le but, a rappelé Ghyslaine Arnoux, adjointe à la Petite enfance et la Jeunesse, « de développer son action en direction des familles ». Cet équipement sera installé rue Jean-Jacques-Rousseau.

Un des éléments déclencheurs de cette création, c'est l'aide exceptionnelle de 400 000 € versée par la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault (Caf), 160 000 € pour les travaux d'aménagement, 240 000 € versés en trois annuités de 80 000 €

pour la mise en œuvre du projet social.

« C'est un établissement qui va renforcer la cohésion sociale. On va voter pour », s'est réjoui Noureddine Beniattou.

Parce que l'entente cordiale a ses limites, l'élu de gauche a tenu à « saluer », « le revirement » de la majorité sur ce point. « Je suis ravi, a-t-il ajouté, de vous voir appliquer notre programme. Cette décision est la conséquence de la visite, l'an dernier à Lunel, de Myriam El Khomri, alors ministre de la Ville. » « La ministre n'y est pour rien. Le préfet non plus. Il était tout simplement difficile de passer à côté d'une telle somme », a répondu le maire.

S'il n'a rien contre le projet, le FN s'est toutefois abstenu, pas convaincu par la nécessité de maintenir la raison sociale de cet établissement pendant une durée de dix ans.

F. P.

AU FIL DES DOSSIERS

● **SUBVENTIONS** Hors politique de la ville, le montant des subventions aux diverses associations au titre de l'année 2016, qu'elles soient sociales, culturelles ou sportives, s'élève à 236 285 €. Suite à une remarque du Julia Plane pour le FN, la majorité a convenu que les 155 € versés à chacune des neuf associations d'anciens combattants, mériteraient d'être revus à la hausse.

● **SÉJOUR** La Ville a voté le principe de l'organisation d'un séjour multi-activités pour douze adolescents de 12 à 17 ans, dans les hauts cantons de l'Hérault. Il sera fait prochainement une demande d'agrément auprès de la Caf afin que les familles puissent bénéficier d'une aide aux vacances enfants. Le tarif a été fixé à 295 € par enfant. « Il n'y aura pas de critère particulier », précise Ghyslaine Arnoux qui a émis l'idée d'en

organiser un deuxième en août en fonction de la demande.

● **EMS** Le service jeunesse et vie associative propose, lors des différentes vacances scolaires, des animations sous la dénomination EMS (école municipale des sports). Jusqu'à présent, les tarifs étaient à la journée. Il a été décidé de créer un tarif à la demi-journée. Il est fixé à 5 € pour les enfants de Lunel, à 7 € pour ceux hors de la commune.

● **PHOTO** Un concours photo est organisé sur le thème de la Pescalune. Les participants devront déposer leurs clichés à partir du 24 mai et jusqu'au 17 juin au Bocal ou à l'espace Louis-Feuillade. Les trente premiers feront l'objet d'une expo du 1^{er} juillet au 9 septembre. Le public sera invité à voter pour la photo qui répond le mieux au thème. À gagner : un smartphone débloqué.